

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

Avis n° 2023 / 5

*Objet : Mise en protection par arrêté ministériel d'insectes de Guadeloupe.
Demandeur : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Guadeloupe*

À l'heure actuelle, seules 3 espèces d'insectes sont protégées intégralement en Guadeloupe, *Protoneura romanae*, *Melipona variegata* et *Dynastes hercules*, par l'arrêté ministériel du 24 janvier 2020.

Suite aux récents travaux effectués pour dresser la liste rouge de la faune de Guadeloupe,

Suite à la présentation d'une première liste d'espèces d'insectes à protéger élaborée en concertations avec différents spécialistes des différents groupes concernés et présentée par Toni Jourdan entomologiste du CSRPN le 6 février 2023 en séance plénière,

Suite à la demande de la DEAL de Guadeloupe du 23 janvier 2023,

Suite aux échanges ayant eu lieu au sein de la commission « espèces protégées » du CSRPN de Guadeloupe le 27 février 2023,

Le CSRPN de Guadeloupe propose la protection intégrale pour 22 espèces supplémentaires soit en prenant en compte celles déjà protégées, 25 espèces.

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme	Catégorie Liste rouge Guadeloupe
Odonata				
Aeshinidés	<i>Coryphaeschna adnexa</i>			EN
Protoneuridés	<i>Protoneura romanae</i>	Protoneure de Romane	G	VU
Lepidoptera				
Hespéries	<i>Panoquina panoquinoides</i>	Hespérie des plages		VU
Hespéries	<i>Telegonus talus</i>	Hespérie émeraude		EN
Hespéries	<i>Ephyriades dominicensis</i>	Hespérie du parc	PA	NT
Hespéries	<i>Epargyreus zestos</i>	Hespérie à fenêtre orange		NT
Lycénidés	<i>Chlorostrymon lalitae</i>	Thécla splendide	G	VU
Lycénidés	<i>Cyclargus woodruffi</i>	Azuré de La Désirade	PA	EN
Nymphalidés	<i>Junonia neildi</i>	Mangrove		NT
Érébidés	<i>Eriphioides toddi</i>		G	DD
Hymenoptera				
Apidés	<i>Anthophora tricolor</i>			EN
Apidés	<i>Centris smithii</i>			EN

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme	Catégorie Liste rouge Guadeloupe
Apidés	<i>Melissodes trifasciatus</i>			DD
Apidés	<i>Melipona variegatipes</i>	Mélipone de Guadeloupe	PA	VU
Mantodea et Phasmatodea				
Liturgusidés	<i>Liturgusa dominica</i>		PA	VU
Diapheromeridés	<i>Bacteria donskoffi</i>	Phasme de Donskoff	G	NT
Diapheromeridés	<i>Paraclonistria nigramala</i>	Phasme à joues noires	G	LC
Coleoptera				
Cicindelidés	<i>Brasiella argentata var pallipes</i>		PA	NE
Cicindelidés	<i>Cylindera suturalis guadeloupensis</i>		G	NE
Lampyridés	<i>Photinus discoideus</i>		G	NE
Cerambycidés	<i>Solenoptera canaliculata</i>		PA	NT
Scarabéidés	<i>Cyclocephala immaculata</i>			VU
Scarabéidés	<i>Dynastes hercules</i>	Dynaste hercules	PA	NT
Scarabéidés	<i>Strategus syphax</i>	Général syphax	PA	NT
Orthoptera				
Tettigonidés	<i>Karukerana aguilari</i>		G	NE

Légende : En rouge les espèces déjà protégées ; Endémisme : G=Guadeloupe ; PA=Petite Antilles.

La proposition soumise le 23 août 2023 à l'ensemble des membres du CSRPN par voie électronique a été adoptée à 24 (vingt-quatre) voix pour, 0 (zéro) voix contre et 1 (une) abstention.

À Sainte-Rose le 4 septembre 2023

Le président du CSRPN

Gilles LEBLOND

ANNEXE 1 : Note de présentation pour la mise en protection par arrêté ministériel d'insectes de Guadeloupe.

Préambule / Présentation de la démarche

La présente note accompagne la proposition d'avis du CSRPN ; elle s'appuie sur des éléments à disposition de la DEAL Guadeloupe et des derniers résultats de la liste rouge des espèces menacées de la faune de Guadeloupe 2021 et répond aux demandes du CSRPN de Guadeloupe et de la DEAL de Guadeloupe.

Elle a pour objectif de présenter la démarche et d'explicitier les choix ayant conduit à l'actualisation de la protection des insectes en Guadeloupe.

Cette note a été envoyée à différents experts en fonction des groupes concernés pour amender son contenu notamment sur les parties « état des lieux des connaissances », « bibliographie » ainsi que la « méthodologie ».

La méthode d'évaluation est inspirée du travail sur une meilleure prise en compte des arthropodes dans les enjeux de conservation (Iorio *et al.* 2022) ; elle est basée sur trois critères pratiques éliminatoires (difficultés de détection ou de détermination) et six critères biologiques (endémisme, sténotope, sténoèce, capacité de dispersion, en déclin avéré déduit du déclin de l'habitat, indice de répartition). Les critères biologiques attribuent une note permettant le classement des espèces en fonction des enjeux impliqués. Les espèces présentant un fort besoin en protection sont donc mis en évidence (Annexe 2)

Le CSRPN s'est réuni pour délibérer une première fois en séance plénière le 6 février 2023 et une seconde fois au sein de la commission « espèces protégées », le 27 février 2023 pour discuter spécifiquement de cette problématique concernant l'entomofaune et les mollusques.

Ce document présente un contexte, un état des lieux de la réglementation en vigueur, un état des lieux des connaissances avec les références bibliographiques, la méthodologie pour le choix des espèces à protéger et de leur niveau de protection et la liste des espèces proposées à la protection.

1. Contexte

La Guadeloupe est considérée comme un point chaud de biodiversité. Cela signifie qu'elle bénéficie d'une biodiversité remarquable mais menacée. Les insectes présentent ainsi une diversité modérée en nombre d'espèces, mais avec beaucoup d'espèces endémiques ou subendémiques, et donc une forte responsabilité en matière de conservation.

Par rapport à d'autres espèces, une particularité des insectes est leur dynamique de population, avec des cycles courts (souvent infra-annuels), de fortes fluctuations, et une fécondité souvent élevée. Il est généralement admis que la quantité et qualité de l'habitat d'espèces sont les paramètres clés de la conservation, et que la protection des individus n'est pas un facteur déterminant.

Les principales menaces sur les insectes sont la dégradation des habitats, d'autant plus marquées dans les milieux forestiers de basse altitude, les zones humides (mares, mangroves, etc) et le littoral (forêt sèche). En effet les habitats sont directement impactés par le défrichement pour l'urbanisation ou l'agriculture. Les pollutions et produits phytopharmaceutiques (pesticides) ont certainement un fort impact, même s'il n'est pas spécifiquement documenté sur les espèces des milieux naturels de Guadeloupe. La pollution lumineuse est également problématique pour un bon nombre d'insectes. Enfin, certains peuvent faire l'objet de collecte pour des collectionneurs (cas du Dynaste par exemple), sans ce que phénomène ne soit connu comme ayant un impact notable sur les populations d'insectes.

Toutes les espèces d'insectes n'ont pas été évaluées dans le cadre de l'élaboration de la liste rouge de Guadeloupe, publiée en février 2022, mais sur les espèces évaluées (265) : 6 % sont menacées, 6 % quasi-menacées et 23 % sont classées en « données insuffisantes » faute d'information pour déterminer le risque réel de disparition.

À noter que la mise à jour de la protection des insectes de Guadeloupe sera accompagnée à court terme d'un guide à destination du grand public et des professionnels décrivant l'habitat et les espèces concernées.

2. État des lieux réglementation

Actuellement en Guadeloupe, seul trois insectes sont protégés par l'arrêté ministériel du 24 janvier 2020.

Lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041558999>

Ces trois espèces bénéficient d'une protection intégrale :

- *Dynastes hercules* (Linnaeus, 1758), Dynaste hercule ;
- *Melipona variegatipes* (Gribodo, 1893, Mélipone de Guadeloupe ;
- *Protoneura romanae* (Meurgey, 2006, Protoneure de Romane.

Pour les insectes, la variable clé de conservation étant l'habitat, il est primordial de l'intégrer dans les arrêtés de protection. Les avancées d'ores et déjà disponibles permettent d'asseoir des propositions de protection argumentées pour certaines espèces bien connues et suivies.

Une protection des spécimens seuls apparaît comme peu pertinente, ainsi, toutes les espèces d'insectes sont proposées à la protection à l'échelle du spécimen comme de l'habitat.

3. État des lieux des connaissances

La liste rouge de Guadeloupe (IUCN et al. 2021) a été établie pour les groupes suivants :

- Coléoptères longicornes et scarabéoïdes (125 espèces) ;
- Libellules et demoiselles (35 espèces) ;
- Papillons de jour (67 espèces) ;
- Abeilles (18 espèces) ;
- Mantres et phasmes (10 espèces).

Des études sont également disponibles pour ces groupes et ont été utilisées pour établir la liste d'espèce proposées à la protection :

- Bonfils. 1965. Bull. Soc. entomol. Fr. 70:21 ;
- Chalumeau, F., & Gruner, L. (1976). Scarabaeoidea des Antilles françaises 2e partie: Melolonthinae et Rutelinae ;
- Ratcliffe B. C., Chalumeau F., 1980: *Strategus slyphax* (Fabr.): a description of the third instar larva and pupa (Coleoptera: Scarabaeidae: Dynastinae). 9 pp. The Coleopterists Bulletin 34(1): 85-93.;
- À la Découverte des Papillons du Jour des Antilles françaises.L. Brévignon and C. Brévignon. 2003 ;
- Chalumeau F. & Touroult J., 2005 – Les longicornes des Petites Antilles (Coleoptera, Cerambycidae) ;
- Meurgey F, Picard L. 2011. Les libellules des Antilles françaises. Identification, biologie, écologie. Collection Parthénope, éditions Biotope/ Muséum National d'Histoire Naturelle, Mèze, 442 pages.
- SHNLH (Meurgey, F.), 2011. Les Arthropodes continentaux de Guadeloupe : Synthèse bibliographique pour un état des lieux des connaissances. Rapport SHNLH pour le Parc National de Guadeloupe. 184 page

- Meurgey F. & Poiron C., 2011. Les Libellules des Petites Antilles, une diversité insoupçonnée. Espèces n°2: 52-59
- C. 2012. Synthèse actualisée de la faune des Cicindèles des Antilles, p. 27-33. In: Touroult, J. (coord.) 2012. Contribution à l'étude des Coléoptères des Petites Antilles – Tome I. Supplément au Bulletin de liaison d'ACOREP-France « Le Coléoptériste », 96 p.;
- Stumpner, Dann, Schink, Gubert & Hugel. 2013. Journal of Insect Science 13 ;
- Meurgey F. 2014. Liste préliminaire des abeilles de Guadeloupe (Petites Antilles) et leurs relations avec la flore butinée (Hymenoptera : Apoidea, Megachilidae et Apidae). Annales de la Société entomologique de France (N.S.). 50:89–110
- SHNLH (Meurgey, F., coord.), 2019. Bilan chiffré des connaissances sur les Insectes de la Guadeloupe et préconisations en matière de priorités de recherches. Rapport d'étape du PRAG pour le compte de la DEAL Guadeloupe V.1. PRAG 2019/1. SHNLH, Nantes, 48 pages.
- CSRPN de Guadeloupe, 2018. Avis sur la proposition de liste d'espèces d'arthropodes déterminants en Guadeloupe. Avis n°2018/14. 1 p.
- Jourdan, T. & Moulin, N. 2020. Amélioration des connaissances sur les Phasmatodea et les Mantodea de Guadeloupe et ses dépendances. ASPER/DEAL. 41 pp.
- Moulin et al 2021, Mantodea from Eastern Caribbean Islands. Annales de la Société entomologique de France (N.S.), 57(3): 235-257
- Levesque & Jourdan 2022 ; Inventaire de l'entomofaune de Morne à Louis (Petit-Bourg) en cœur du Parc national de la Guadeloupe. Années 2021 et 2022. -Rapport AEVA N° 49.

Les données de distributions sont disponibles dans le SINP, généralement de façon précise, accessibles sur le portail public : <https://openobs.mnhn.fr/> et sur le SIG local <https://karunati.fr/>

Pour les autres groupes d'insectes non évalués, des études sur les espèces suivantes permettent de juger de la nécessité de protection :

- Chalumeau, 1984 ;
- François Meurgey (2016) Bee species and their associated flowers in the French West Indies), Annales de la Société entomologique de France SHNLH (Meurgey, F., coord.) ;
- SHNLH (Meurgey, F., coord.), 2019. Bilan chiffré des connaissances sur les Insectes de la Guadeloupe et préconisations en matière de priorités de recherches. Rapport d'étape du PRAG pour le compte de la DEAL Guadeloupe V.1. PRAG 2019/1. SHNLH, Nantes, 48 pages.
- Stumpner, Dann, Schink, Gubert & Hugel. 2013. Journal of Insect Science 13 ;
- Aline Merle (AN BA LOUP-LA), Marcel Koken (LABOCEA R&D), Fabien Verfaillie (Estuaire) - Proposition d'évaluation de *Photinus discoideus*, 2022.

4. Méthodologie pour le choix des espèces et de leurs habitats à protéger

La méthode d'évaluation s'est basée :

- Sur le statut de menaces indiqué dans la liste rouge régionale, l'endémisme de l'espèce (à l'échelle de la Guadeloupe ou des Petites Antilles), la restriction de l'aire de répartition et l'existence de menaces pesant sur les habitats,
- Sur le travail de Iorio *et al*, 2022, pour une meilleure prise en compte des arthropodes dans les enjeux de conservation basée sur trois critères pratiques éliminatoires (difficultés de détection ou de détermination) et six critères biologiques (endémisme, sténotope, sténoèce, capacité de dispersion, en déclin avéré déduit du déclin de l'habitat, indice de répartition). Les critères biologiques attribuent une note permettant le classement des espèces en fonction des enjeux impliqués.
- Sur les avis des différents experts du territoire et l'analyse des études et rapport publiés.

Il n'est pas proposé de méthode de "scoring" des différents critères mais un examen argumenté au cas par cas des espèces menacées, quasi-menacées et des espèces non listés dans la liste rouge,

mais qui présentent des menaces justifiant leur mise en protection.

La protection ayant vocation principalement à s'inscrire dans la séquence d'aménagement du territoire "éviter – réduire – compenser" et à faire l'objet, le cas échéant, de mesure de police de l'environnement, d'autres critères pratiques et stratégiques doivent aussi être pris en considération :

- La capacité à détecter l'espèce lors d'une étude d'impact ou d'un inventaire entomologique (une espèce très délicate à trouver ou à déterminer n'est pas un bon candidat) ;
- La possibilité d'identifier l'espèce sans avoir à la tuer ;
- Les pressions qui pèsent sur la conservation de l'espèce. Les pressions agissant de façon localisée sur l'habitat sont à privilégier; à contrario, celles liées au changement climatique ou aux pollutions diffuses sont moins pertinentes pour choisir le statut de protection.

Bibliographie utilisée pour l'évaluation :

IORIO É., DUSOULIER F., SOLDATI F., NOËL F., GUILLOTON J.-A., DOUCET G., PONEL P., DUPONT P., KRIEG-JACQUIER R., CHEMIN S., TILLIER P. & TOUROULT J. 2022. — Les Arthropodes terrestres dans les études d'impact : limites actuelles et propositions pour une meilleure prise en compte des enjeux de conservation. *Naturae* 2022 (4) : 43-99. <https://doi.org/10.5852/naturae2022a4>

5. Liste des espèces et du statut de protection associé

Les espèces proposées à la protection sont des espèces qui ne présentent pas de risque d'ambiguïté taxonomique, ni de difficulté d'identification ou de détection.

Au regard de ces critères, certains taxons apparaissant menacés sur la liste rouge de Guadeloupe n'ont pas été retenues.

Les espèces ont été sélectionnées selon plusieurs critères, après un travail de concertation avec les experts entomologistes, les critères retenus sont :

- endémisme ;
- espèce sténotope (milieu rare ou localisé) ;
- espèce sténoèce (micro-habitat / écologie très particulière) ;
- espèce en déclin avéré ou déduit du déclin de l'habitat ;
- statut UICN (si existant) ;
- type d'habitat impliqué ;
- données disponibles.

Parmi les 45 espèces candidates (proposées par les experts de chaque ordre), 25 espèces dont trois déjà protégée semblaient présenter un besoin en protection indiscutable. Quatre autres espèces présentes sur la liste rouge ont fait l'objet de discussions soutenues (*Lestes tenuatus*, *Tramea binotata*, *Elaphidion excelsum* et *Elaphidion conspersum*), mais les difficultés de détectabilité pour certaines et les doutes associés concernant leur véritable répartition pour d'autres ont conduit le CSRPN à laisser pour l'instant ces espèces en attente.

Odonata

Coryphaeschna adnexa

Espèce des eaux stagnantes oligotrophes et mésotrophes, ombragées, permanentes ou semi-permanentes. Cette espèce forestière affectionne principalement les mares encombrées de bois morts avec une litière de feuilles. Répertoire de la Floride, puis du Mexique au Brésil. Dans les Grandes Antilles, elle est connue de Cuba à Porto Rico. Dans les Petites Antilles, uniquement en Guadeloupe où elle est rare et localisée

Cet odonate à faible capacité de dispersion est en déclin, caractéristique d'un milieu rare (milieux

lenticule à basse élévation) soumis à fortes pressions, classée en danger d'extinction (EN) sur la liste rouge de Guadeloupe et est très peu observée (rares observations autour d'une mare du Nord-Grande Terre).

L'espèce a été bien prospectée et le nombre d'individus matures en Guadeloupe est estimé à quelques centaines.

Cette Aeshnidae est très facile à détecter (vol diurne, espèce de grande taille et identifiable aux jumelles).

Lepidoptera

Panoquina panoquinoide – Hespérie des plages

Espèce rare, en déclin, classée vulnérable (VU) sur la liste rouge de Guadeloupe, elle est caractéristique des milieux d'arrière plage de Guadeloupe et de Marie-Galante. Seules quelques stations sont connues, ces dernières sont largement impactées par les aménagements côtiers (urbanisme, aménagements touristiques, plantation de palmiers, etc.).

Telegonus talus – Hespéride émeraude

Espèce extrêmement localisée, en déclin, elle est classée en danger d'extinction (EN) sur la liste rouge de Guadeloupe. Cette Hespéride est caractéristique d'un seul micro-habitat à Marie-Galante très localisé et ne bénéficie actuellement d'aucune protection réglementaire.

Chlorostrymon lalitae – Thécla splendide

Espèce strictement endémique de Guadeloupe très rare qui n'est observée que sur quelques stations en Grande Terre et à Marie-Galante correspondant à des zones humides (notamment dans la forêt marécageuse à *Pterocarpus*). La Guadeloupe a donc un rôle majeur de préservation de cette espèce au niveau mondial.

Elle est classée vulnérable (VU) sur la liste rouge de Guadeloupe et fortement menacée par l'urbanisation et les aménagements.

Cyclargus woodruffi – Azuré de La Désirade

Espèce subendémique des petites Antilles, localisée uniquement à quelques stations en zone sèche littorale arbustive de l'île de La Désirade dans les broussailles où poussent certaines variétés spécifiques de lianes. Cette espèce subit de fortes pressions en lien avec la réduction de son habitat. Elle est classée en danger d'extinction (EN) sur la liste rouge de Guadeloupe et sa population est jugée en déclin.

Junonia neildi – Mangrove

Cette espèce subendémique des Petites Antilles au statut quasi menacé (NT) sur la liste rouge de Guadeloupe et dont la population est considérée comme en déclin est inféodée à un milieu naturel tropical caractéristique soumis à forte pression et fragmenté : la mangrove. En Guadeloupe, il est connu sur peu de localités (<20),e principalement dans le Grand-cul-de-sac marin dans les mangroves et les boisements à *Avicennia geminans*.

Eriphioides toddi

Cette espèce est strictement endémique de la Guadeloupe et inféodée aux forêts d'altitude (plus de 600m), notamment sur les savanes d'altitude sur le Massif de la Soufrière, la Guadeloupe a donc un rôle majeur de préservation de cette espèce au niveau mondial. C'est papillon diurne facilement détectable considéré comme rarissime par les spécialistes, ce qui a conduit à un classement DD sur la liste rouge de Guadeloupe par manque de données.

Ephyriades dominicensis – Hespérie du parc

Espèce qui se retrouve dans les forêts hygrophiles de Basse-Terre dans les chemins ombragés et les sous-bois humides.

Cette Hésérie assez rare est présente uniquement sur la Côte-sous-le-vent de Basse-Terre (entre 10 et 20 stations connues). Elle est considérée comme quasi-menacée (NT) sur la liste rouge de Guadeloupe, notamment, car son habitat de sous-bois humide en forêt mésophile est soumis à des menaces d'aménagements et charbonnage.

Dans les Antilles, elle n'est connue qu'en Basse-Terre et sur l'île de la Dominique.

Epargyreus zestos – Hésérie à fenêtre orange

Cette espèce est uniquement présente en Basse-Terre et à la Désirade, dans des habitats relativement localisés en forêt mésophile (entre 10 et 20 localités connues).

Ce papillon est rarement observé et facilement détectable, il a été classé quasi menacé (NT) sur la liste rouge de Guadeloupe et sa population est jugée en déclin.

Coleoptera

Strategus syphax – Général syphax

Cette espèce de coléoptère assez grosse, endémique des petites Antilles est rarement observé et remarquable. Elle est facilement identifiable (larve et adulte) et détectable au piège lumineux.

Son habitat est constitué des forêts mésophiles de Basse-Terre et des Grands Fonds, habitat fortement menacé par le défrichement, elle est également impactée par la pollution lumineuse.

Cette espèce a besoin de gros troncs d'arbres en décomposition pour vivre, assez peu abondante elle est connue sur une dizaine de localités et est classée comme quasi menacée (NT) sur la liste rouge de Guadeloupe.

Cyclocephala immaculata

Espèce caractéristique des forêts xérophiles côtières (arrière plage) du sud de Grande Terre, La Désirade et Petite Terre soit des zones soumises à de fortes pressions (aménagements des plages et urbanisation). Ce coléoptère encore mal connu, vivant enterrée dans les racines est très localisé, mais est cependant remarquable et détectable au piège lumineux.

L'espèce a été jugée vulnérable sur la liste rouge (VU) de Guadeloupe et sa population est jugée en déclin.

Solenoptera canaliculata

Cette espèce subendémique des petites Antilles est très localisée, car inféodée aux forêts xérophiles et mésophiles des Saintes et Marie-Galante où elle est fréquente voire abondante. Cependant son habitat est menacé par le défrichement pour des constructions (notamment à Terre-de-haut aux Saintes).

Son mode de vie diurne la rend facile à détecter, elle est également bien identifiable.

Sa faible répartition et les menaces qui pèsent sur son habitat ont conduit à son classement quasi menacé (NT) sur la liste rouge de Guadeloupe.

Cylindera suturalis guadeloupensis

Cette espèce endémique de Guadeloupe, bien que non-évaluée sur la liste rouge est très localisée sur quelques zones sableuses, côtes et rivières de Basse et Grande Terre, la Guadeloupe a donc un rôle majeur de préservation de cette espèce au niveau mondial.

Ses principaux biotopes ont été fortement dégradés par la construction d'infrastructures touristiques, elle est donc jugée en déclin et menacée de disparition.

Cette Cicindèle est facilement remarquable et détectable à vue.

Brasiella argentata var pallipes

Cette espèce endémique des petites Antilles est caractéristique de terrain très spécialisé : les terrains nus ferrallitiques du Nord Grande Terre. Ces habitats sont soumis à de fortes pressions d'aménagement et à l'utilisation de produits phytosanitaires.

Elle est détectable à vue et bien identifiable.

Photinus discoideus

Photinus discoideus est une espèce strictement endémique de la Guadeloupe, et même de la Basse-Terre, la région a donc un rôle majeur de préservation de cette espèce au niveau mondial.

Il apparaît, selon l'orientation des premières études, que son habitat soit inféodé aux forêts humides d'altitude (au-dessus de 600 mètres d'altitude).

La réduction de la taille de la population est certaine (disparition des zones forestières altimontaines mais surtout ombrophiles et forêts moyennement humides), mais son pourcentage de réduction n'est pas connu à ce jour. La pollution lumineuse a très certainement un impact négatif sur l'espèce, comme c'est le cas pour bien des espèces bioluminescentes.

La population de la Guadeloupe a fortement réduite et continue à se réduire au vu de la déforestation actuelle. La pollution lumineuse concernant également de plus en plus dans des zones autrefois préservées, son effet est probablement double : des habitats moins favorables et des ruptures de corridors écologiques.

Du fait de sa bioluminescence, l'espèce est facile à identifier et à capturer vivante.

Hymenoptera

Anthophora tricolor

Cette espèce est considérée comme très rare et localisé uniquement sur le plateau de La Désirade (une trentaine d'individus) qui est un espace naturel sensible encore bien préservé bien que menacé par l'élevage et les aménagements anthropiques

L'espèce est aussi présente à St-Barthélémy, dans les Grandes Antilles et a été observée sur le littoral de la Basse-Terre.

Cette abeille remarquable et facile à détecter (habitat de zones sèches ouvertes donc facile à prospecter) est jugée en déclin et en danger critique d'extinction (CR) dans la liste rouge de Guadeloupe.

Centris smithii

Cette abeille n'est présente que sur le plateau de la Désirade en Guadeloupe et à St-Barthélémy dans les Petites Antilles. Sa population est presque continue à la Désirade (colonies de 50 individus environ).

L'espèce creusant des terriers dans des zones sèches littorales un peu compactées elle est remarquable et facile à détecter.

Elle est classée en danger d'extinction (EN) sur la liste rouge de Guadeloupe.

Melissodes trifasciatus

Cette abeille est très caractéristique et la distinction avec les autres espèces est aisée.

Elle est présente uniquement à proximité de la forêt semi-décidue, un milieu fortement impacté par l'urbanisation.

Malgré son apparence remarquable et l'effort de prospection important de ces dernières années sur les abeilles, elle n'a été observée que sur quelques stations entre Gourbeyre et Goyave.

L'espèce creuse des nids sur des terrains compactés (bords de sentiers, cheminements agricoles).

Comme beaucoup d'abeilles, elle peut être menacée par l'utilisation des produits phytosanitaires.

Orthoptera

Karukerana aguilari

Cet orthoptère strictement endémique de la Guadeloupe est localisé dans les forêts hygrophiles d'altitude de la Basse-Terre. Elle est très facile à détecter par le chant. Si son habitat se situe majoritairement dans le cœur du Parc national de Guadeloupe, la région a un rôle majeur de préservation de cette espèce au niveau mondial du fait de son endémisme et son habitat spécifique.

Phasmatodea

Paraclonistria nigramala - Phasme à joues noires

Cette espèce bien que classée LC (low concern) sur la liste rouge de Guadeloupe est strictement

endémique de la Guadeloupe et inféodée à une seule plante, menacée par la destruction de son habitat. La région a donc un rôle majeur de préservation de cette espèce au niveau mondial du fait de son endémisme et son habitat spécifique

Ce phasme habite des milieux forestiers à 600 m d'altitude, où l'espèce est abondante, principalement dans le cœur du Parc national de Guadeloupe.

Bacteria donskoffi - Phasme de Donskoff

Espèce endémique stricte de Guadeloupe, elle est présente uniquement dans des milieux qui ne sont pas protégés (hors du Parc national) et dans des milieux assez fragmentés (friches et savanes arbustives). L'espèce ne vit que sur une plante, le Lantana involucrata (petit arbuste pouvant aller jusqu'à 1m).

Cette espèce, considérée comme en déclin, et connue sur une dizaine de localités est classée comme quasi menacée sur la liste rouge de Guadeloupe.

Du fait de son endémisme et de son habitat très menacé (savane arbustive xérophyle), la région a un rôle majeur de préservation de cette espèce au niveau mondial du fait de son endémisme.

Mantodea

Liturgusa dominica

Cette espèce subendémique des Petites Antilles a été décrite à la Dominique en 2014 puis observée par dizaines d'individus à Marie-Galante en Guadeloupe où elle est très abondante, mais dans des zones extrêmement restreintes. Les deux adultes sont ailés, mais se déplacent plutôt en courant sur les troncs d'arbres ce qui limite fortement la propagation de l'espèce. Une fois implantés sur un tronc d'arbre, les individus resteront sur ce tronc.

Deux stations très précises sont connues aux lieux-dits Les Sources et Balisier, mais ces deux lieux-dits correspondent à une même zone restreinte. Ces deux stations correspondent aux deux seules ravines pouvant accueillir l'espèce. Les arbres hôtes ayant peu "d'intérêt" pour l'homme, il pourrait très bien être coupé pour faire de la place pour des aménagements, du pâturage (bois de ces ravines placés souvent en lisière de pâture à bovins) etc.

L'espèce a été classée comme vulnérable sur la liste rouge de Guadeloupe (VU) et devrait faire l'objet d'un arrêté de biotope spécifique dès sa mise en protection.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des espèces proposées à la protection intégrale :

Espèces proposées à la protection intégrale : celles déjà protégées sont en rouge.

Famille	Nom scientifique	Nom commun	Endémisme	Catégorie Liste rouge Guadeloupe
Odonata				
Aeshinidés	<i>Coryphaeschna adnexa</i>			EN
Protoneuridés	<i>Protoneura romanae</i>	Protoneure de Romane	G	VU
Lepidoptera				
Hespéries	<i>Panoquina panoquinoides</i>	Hespérie des plages		VU
Hespéries	<i>Telegonus talus</i>	Hespérie émeraude		EN
Hespéries	<i>Ephyriades dominicensis</i>	Hespérie du parc	PA	NT
Hespéries	<i>Epargyreus zestos</i>	Hespérie à fenêtre orange		NT
Lycénidés	<i>Chlorostrymon lalitae</i>	Thécla splendide	G	VU
Lycénidés	<i>Cyclargus woodruffi</i>	Azuré de La Désirade	PA	EN

Nymphalidés	<i>Junonia neildi</i>	Mangrove		NT
Érébidés	<i>Eriphioides toddi</i>		G	DD
Hymenoptera				
Apidés	<i>Anthophora tricolor</i>			EN
Apidés	<i>Centris smithii</i>			EN
Apidés	<i>Melipona variegatipes</i>	Mélipone de Guadeloupe	PA	VU
Apidés	<i>Melissodes trifasciatus</i>			DD
Mantodea et Phasmatodea				
Liturgusidés	<i>Liturgusa dominica</i>		PA	VU
Diapheromeridés	<i>Bacteria donskoffi</i>	Phasme de Donskoff	G	NT
Diapheromeridés	<i>Paraclonistria nigramala</i>	Phasme à joues noires	G	LC
Coleoptera				
Cicindelidés	<i>Brasiella argentata var pallipes</i>		PA	NE
Cicindelidés	<i>Cylindera suturalis guadeloupensis</i>		G	NE
Lampyridés	<i>Photinus discoideus</i>		G	NE
Cerambycidés	<i>Solenoptera canaliculata</i>		PA	NT
Scarabéidés	<i>Cyclocephala immaculata</i>			VU
Scarabéidés	<i>Dynastes hercules</i>	Dynaste hercules	PA	NT
Scarabéidés	<i>Strategus syphax</i>	Général syphax	PA	NT
Orthoptera				
Tettigonidés	<i>Karukerana aguilaris</i>		G	NE

Légende : En rouge les espèces déjà protégées ; Endémisme : G=Guadeloupe ; PA=Petite Antilles.

6. Experts ayant contribué à la présente note

Christian Brevignon (Lépidoptère) ; Gérard Chovet (Lépidoptère)
 Barthélémy Dessanges Entomologie générale) ; Marcel Koken (Lampyridés)
 Toni Jourdan (Phasme, Entomologie générale, Coordinateur pour le CSRPN) ;
 Laurent Malglaive (Entomologie générale) ; Aline Merle (Lampyridés)
 François Meurgey (Odonate, Hyménoptère apoïde, Entomologie générale)
 Nicolas Moulin (Mante) ; Julien Touroult (Coléoptère)
 Fabien Verfaillie (Lampyridés) Comité français de l'UICN